



□ Tsahal sur son territoire face à son ennemi terroriste

Revue de doctrine des forces terrestres

Colonel Benoît de la Ruelle - Lieutenant-colonel Claire Debeaux, CDEC

publié le 09/03/2019

Relations internationales

Depuis sa création en 1948, Israël a connu plusieurs vagues de terrorisme sur son sol, terrorisme en partie lié à l'exil de nombreux Palestiniens à partir de la première guerre israélo-arabe de 1948. Compte-tenu de la probabilité de nouvelles guerres contre des ennemis étatiques et de la quasi-certitude d'une future confrontation contre des ennemis hybrides (organisations terroristes dotées de capacités militaires, dont certaines appartenant traditionnellement à un État), l'armée israélienne doit conserver l'ensemble des capacités lui permettant de réagir à tout le spectre des menaces.

Depuis le début des années 2000, les menaces provenant d'organisations terroristes sont devenues centrales pour la sécurité d'Israël : menaces terroristes aux frontières, mais également menace liée à l'immigration et à la population arabe d'Israël.

Déployée sur les frontières comme au contact des populations, l'armée de Terre israélienne assume de facto face aux conflits, menaces et risques de nature terroriste les fonctions stratégiques suivantes : anticipation, prévention, protection, dissuasion, intervention, connaissance et concours à la dissuasion. Les forces armées participent à la sanctuarisation du territoire face au terrorisme en contenant au plus loin la menace dans le cadre d'une défense à l'avant, tout en contribuant à la résilience de l'arrière.

Une organisation efficace

L'organisation du commandement donne toute son importance au niveau opératif. Il existe quatre grands commandements de niveau corps d'armée : Nord (face au Liban et à la Syrie), Sud (face à Gaza, au Sinaï et à une faible partie de la Jordanie, Centre (face à la Cisjordanie) et Intérieur (comparable à la sécurité civile du territoire). Ces quartiers généraux de taille assez réduite permettent d'engager les forces placées sous OPCON du commandement du front en cas de conflit.

L'intégralité des frontières terrestres d'Israël est protégée selon un schéma générique : une unité de l'armée de Terre s'appuyant sur un dispositif physique valorisé.

L'organisation des forces adaptée au contexte de défense opérationnelle du territoire comprend des unités territoriales, des chaînes C2 acculturées aux spécificités de chacun des fronts, et des réserves constituées d'unités d'active sur le principe d'unités tournantes sur les différents fronts afin de pouvoir y être efficaces d'emblée en cas d'urgence opérationnelle.

Des capacités adaptées

L'armée israélienne détient l'ensemble du spectre des capacités adaptées à sa zone géographique, à ses ambitions et aux menaces. Elle a abandonné à l'armée de l'Air tout combat dans la 3ème dimension, l'armée de Terre ne gardant que des drones tactiques utilisés au niveau de la brigade. Elle ne détient que des capacités de franchissement limitées (de niveau fossé anti-char) ; en revanche, confrontée à ce type de menace, elle a développé des moyens et une doctrine de combat souterrain. L'existence d'un corps blindé mécanisé très conséquent correspond surtout à la nécessité de pouvoir mener des offensives locales brutales en protégeant au maximum ses soldats.

Le regroupement des quatre unités commandos de l'armée de Terre au sein de ce qui serait comparable à une brigade des forces spéciales terre, correspond à la montée en puissance de cette composante, particulièrement adaptée au combat contre des ennemis utilisant des modes d'action propres au terrorisme.

L'armée de Terre dispose de drones tactiques capables de recueillir du renseignement sur quelques kilomètres de profondeur et utilise également des ballons qu'elle déploie en fonction de la situation dans quelques zones sensibles.

La lutte contre un ennemi asymétrique utilisant des modes d'action terroristes nécessite de disposer de forces spéciales rompues à des techniques mêlant actions sur les arrières, clandestinité, renseignement humain, capables d'atteindre en souplesse les centres névralgiques des groupes terroristes.

Une place institutionnelle déterminante

Si des agences spécialisées existent pour lutter d'une manière non militaire contre des ennemis extérieurs y compris terroristes (Mossad) et intérieurs (Shabak), si un corps spécialisé existe pour lutter contre les violences de rues et de foules dans certaines zones (Magav à Jérusalem- Est et Cisjordanie), l'armée israélienne, et en particulier l'armée de Terre reste bien dans l'esprit des décideurs politiques comme du public, en cas d'évènement terroriste grave, l'institution centrale chargée en dernier ressort de mener une lutte anti-terroriste d'ampleur.

Le modèle d'intervention élaboré par les Israéliens en cas de crise permet au Premier ministre de confier la direction des opérations de gestion de crise soit à la police, soit à un commandement interarmées de l'armée israélienne. Par ailleurs, nombre d'officiers et d'officiers généraux se sont engagés en politique après leur carrière militaire et il est assez fréquent de voir dans les médias des interviews des chefs d'état-major d'armée ou de commandants de front pour l'armée de Terre, tant leur avis fait autorité sur la menace

et la situation dans leur zone.

La visibilité des responsables militaires en exercice, leur prise de parole régulière, l'engagement en politique de certains d'entre eux jusqu'au plus haut niveau confèrent aux problématiques qu'ils portent, et en particulier au combat contre les menaces, y compris terroristes, une crédibilité qui se traduit bien souvent en moyens alloués.

Quelle que soit l'entité, militaire ou policière, chargée du commandement de l'opération antiterroriste, la coordination est très étroite, notamment dans le partage du renseignement.

Un esprit de défense partagé

Compte tenu du contexte régional et local, l'armée israélienne doit pouvoir compter sur une masse d'unités nombreuses et réactives. Elle s'appuie sur la conscription, véritable creuset national bien que n'étant pas universel. En fonction de la situation sécuritaire, les militaires servant dans les unités combattantes sont invités à rentrer en permission avec leur arme, à se déplacer avec cette arme pour éviter d'être agressés ou pour pouvoir intervenir contre une action terroriste se déroulant à proximité. La vision de l'uniforme dans les rues est courante en Israël, tout comme celle de conscrits en armes sans qu'ils soient nécessairement en service.

La visibilité de l'uniforme dans les lieux publics renforce le sentiment de sécurité et participe de la cohésion de la société. Le port de l'arme renforce la capacité d'agir contre une attaque terroriste impromptue.

L'armée de Terre a recours à d'autres types de ressources humaines qui coopèrent avec elle dans le combat de haute intensité ou dans la lutte contre le terrorisme :

- les réservistes, qui constituent un réservoir de force appréciable en cas d'opération prolongée ou pour établir un rapport de force avantageux ;
- les sociétés privées armées, l'externalisation d'une forme de sécurité armée et statique à des sociétés privées permettant à l'armée d'éviter de déployer trop ou de fixer des personnels afin de préserver ces capacités d'intervention ;
- les civils armés, réservistes, gardes, ou simples citoyens, détenteurs d'une autorisation de port d'arme.

Le recours à la robotisation enfin, permet à l'armée israélienne d'économiser la vie de ses soldats.

Plus la réaction pour contrer une attaque terroriste est rapide, moins le bilan est élevé. Les forces de sécurité ne pouvant être partout, la responsabilité de chaque citoyen armé est importante pour réduire ce temps au minimum. La technologie permet d'augmenter la rapidité et la précision de la diffusion de l'alerte.

Les enseignements tirés de la lutte conduite par l'armée de Terre israélienne sur son territoire national contre un adversaire utilisant des modes d'action terroristes présentent un intérêt indéniable pour nos armées dans de nombreux domaines : mise en œuvre de procédés tactiques, coopération avec les forces de sécurité et le renseignement, culture de défense, gestion des réservistes, etc... enseignements consolidés par la longue et forte expérience opérationnelle de Tsahal. Cet intérêt ne se traduit pas par une volonté simple d'application de ces schémas, tant les environnements géopolitiques et d'ordre interne à l'Etat d'Israël - ne serait-ce que le rapport entre forces de sécurité intérieure, forces armées et réserves - interdisent toute transposition. En contrepartie, l'analyse de la situation au Proche Orient mérite d'être conduite.

Titre : Colonel Benoît de la Ruelle - Lieutenant-colonel Claire Debeaux, CDEC

Auteur(s) : Colonel Benoît de la Ruelle - Lieutenant-colonel Claire Debeaux, CDEC

Date de parution 19/02/2019
